

service de la voie devenant tri-hebdomadaire au lieu d'hebdomadaire. Ces matières étant de pure exploitation, j'en saisisrai immédiatement le conseil, en le priant de les étudier tout de suite et de reconsidérer si c'est possible, la décision déjà prise, ou sur le point d'être prise. Quant au peu de largeur de la voie, je regrette que, cette année le Gouvernement ne voit pas jour de donner à la voie la largeur normale, mais on a cru que l'état des finances du pays ne nous permettrait pas d'exécuter, cette année, les travaux requis à cette fin. Quoiqu'il en soit, l'an prochain, nous profiterons de la délibération de ces crédits pour nous occuper alors de la question. J'espère que nous pouvons en arriver à une conclusion favorable au projet, et, sinon mener l'entreprise, à bonne fin, du moins en exécuter une partie.

Pour terminer, je dirai que toutes ces questions vont être étudiées par mon ministère et par le Gouvernement aussitôt que possible.

M. SINCLAIR (Guysboroug): Que va-t-on faire au sujet de l'embranchement de Guysborough?

L'hon. M. REID: J'aurais aimé à inclure quelque chose dans les crédits pour cet embranchement, mais je regrette beaucoup de n'avoir pu le faire. Je pense que l'honorable député devra attendre à la prochaine session.

M. ROBB: En 1918, la commission des chemins de fer nationaux canadiens envoya en France une certaine quantité de rails, pour les fins de la guerre. Combien de milles de rails ont été ainsi transportés et les a-t-on payés au gouvernement canadien?

L'hon. M. REID: On a défait cinq cent milles de rails, dont trois cents sur le Transcontinental, de Moncton à Winnipeg, et deux cents sur le Grand-Tronc-Pacifique, dans la section des montagnes. Ces rails furent expédiés en France et toutes les dépenses incidentes furent payées par le gouvernement anglais. La balance nous est due, et ne nous a pas encore été payée.

M. ROBB: Qu'est-ce que le ministre entend par les dépenses incidentes? Veut-il dire le coût du transport de ces rails, sans tenir compte du coût des rails eux-mêmes?

L'on. M. REID: Les rails n'ont pas encore été payés.

L'on. M. FIELDING: Le ministre voudrait-il me dire ce que l'on a fait au sujet

de certaines réclamations que je lui ai soumise, au sujet de feux dans le comté de Shelburne?

L'hon. M. REID: Cette réclamation a été faite par un monsieur MacMillan, pour des dommages causés par le feu. Elle n'a pas encore été payée. Le dossier indique qu'il s'est échangé de la correspondance à ce sujet jusqu'au 7 mai de cette année. La direction du chemin de fer prétend que les preuves ne sont pas suffisantes pour justifier le paiement de cette réclamation. On n'a soumis que des preuves de circonstances jusqu'à présent et l'avocat consulté n'a pas cru devoir régler l'affaire; c'est tout ce que je peux dire à l'heure actuelle.

L'hon. M. FIELDING: J'étais sous l'impression qu'on n'avait pas nié la justice de la réclamation, mais que la compagnie du chemin de fer—en théorie, c'est encore une compagnie—ne pouvait pas payer plus de \$5,000. Je crois que l'on m'a représenté qu'elle était prête à déposer \$5,000 en cour et à laisser la décision au tribunal. Je comprends qu'il n'est pas facile d'entrer dans les détails en ce moment. J'aimerais aussi à demander des renseignements au ministre au sujet d'une question qui a été soulevée à la fin de la dernière session, concernant l'achat du chemin de fer de Lotbinière et Mégantic. On a dit que le Gouvernement avait convenu de payer \$330,000. Le ministre me dit alors que ce montant n'avait pas encore été payé et, qu'avant de le payer, le Gouvernement ferait une enquête pour s'assurer s'il était justifiable de le payer. Quel rapport le ministre a-t-il eu à ce sujet?

L'hon. M. REID: Mon sous-ministre était ici quand la question fut posée, et je lui donnai des instructions de l'étudier. Il m'assura que nous étions parfaitement justifiables de payer ce montant, qu'il considérerait comme la juste valeur.

L'hon. M. FIELDING: L'argent a été payé?

L'hon. M. REID: Oui.

L'hon. M. FIELDING: Il n'y a pas eu de jugement de la cour d'échiquier?

L'hon. M. REID: Non.

L'hon. M. FIELDING: Il n'y a évidemment pas eu de rapport des officiers du département. On se demande sur quelle base l'on a bien pu décider que le prix était juste.

M. MORPHY: J'aimerais à faire remarquer au ministre qu'il n'y a aucune cor-